



FONDATION ARSENE

Arsene poursuit son engagement en faveur de l'aide à l'enfance et à la jeunesse en difficulté avec *La Fondation Arsene*

Créée il y a un an par le cabinet d'avocats d'affaires Arsene et sous l'égide de la Fondation de France, La Fondation Arsene accompagne d'ores et déjà 7 projets d'intérêt général d'aide à l'enfance et à la jeunesse en difficulté, dans le cadre de ses premières actions.

Au-delà du soutien financier apporté aux associations soutenues par la Fondation Arsene, qui mobilise 1 million d'euros à déployer sur dix ans, le cabinet Arsene a fédéré une quarantaine de ses membres autour d'actions de mécénat de compétences (conseil et accompagnement, mise à disposition de compétences, etc.).

La Fondation Arsene poursuivra son action en déployant à nouveau 100 000 € sur l'année 2019 et en continuant à fédérer un nombre important de collaborateurs autour de ses différentes actions.

« En un peu plus d'un an, nous avons pu rendre concret notre projet basé sur les valeurs de solidarité et de transmission aux générations futures qui animent Arsene depuis sa création. Je remercie vivement les membres des comités de notre Fondation et l'ensemble des collaborateurs du cabinet qui ont participé et participeront, au travers de leur engagement, à ses actions. La Fondation Arsene vit grâce à leur implication qui fait aujourd'hui d'Arsene un peu plus qu'un cabinet d'avocats d'affaires », déclare **Frédéric Donnedieu de Vabres, président du cabinet Arsene et président de la Fondation Arsene.**

Au cours de l'année 2018, la Fondation Arsene a déployé 100 000 € qui ont permis de financer 7 projets et associations : Les pâtes au beurre, 1001 Mots, L'enfant@l'hôpital (associations tournées vers l'aide à l'enfance), ViensVoirMonTaf, Projet Teame (projet porté par Groupe SOS), Kodiko et La Cravate Solidaire (associations engagées dans l'insertion professionnelle).

Au-delà du financement apporté, les membres d'Arsene se sont mobilisés tout au long de l'année autour de différentes actions de mécénat de compétences, qui ont permis aux projets accompagnés de poursuivre leur développement. Parmi les principales actions :

- Dans le cadre des collectes de vêtements organisées par La Cravate Solidaire, qui distribue des costumes et tailleurs pour accompagner et favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficulté, 300kg ont été récoltés par le cabinet Arsene lors d'une semaine de mobilisation au sein de l'immeuble Capital 8 (Paris 8e).

- Arsene a participé à plusieurs ateliers co-animés par des collaborateurs du cabinet dans des collèges en coordination avec l'association ViensVoirMonTaf (VVMT) qui propose aux élèves de 3e de collèges des réseaux d'éducation prioritaire (REP) des stages leur permettant de découvrir d'autres univers professionnels. Le cabinet a par ailleurs accueilli deux stagiaires au mois de décembre 2018.
- 36 collaborateurs ont participé à la course Les Virades de l'Espoir (Vaincre la Mucoviscidose).

Des actions d'ores et déjà initiées pour 2019

La Fondation Arsene déploiera à nouveau 100 000 € au cours de l'année 2019 afin d'accompagner les associations sélectionnées. Elle entend poursuivre et intensifier ses actions de mécénat de compétences afin de soutenir le développement des projets qu'elle accompagne et continuer à fédérer l'ensemble des collaborateurs du cabinet.

Deux représentants du cabinet se sont rendus le 1^o février au CHU de Nîmes pour rencontrer des enfants accueillis dans les ateliers organisés par L'enfant @ l'hôpital, au sein de ce centre hospitalier, grâce au soutien de la Fondation. La Fondation Arsene poursuivra son engagement aux côtés de Kodiko et Projet Teame sur le premier semestre 2019.

« En complément des actions engagées pour cette année, nous souhaitons organiser dans les mois qui viennent la remise d'un prix en faveur des jeunes entrepreneurs issus de milieux défavorisés et engagés dans l'économie sociale et solidaire. Cet évènement permettra à notre Fondation de fédérer encore plus largement autour de nos valeurs », conclut Frédéric Donnedieu de Vabres.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

À propos de la Fondation Arsene

La Fondation Arsene, constituée en 2018 sous l'égide de la Fondation de France à l'initiative du cabinet Arsene, a pour objet de soutenir des projets d'intérêt général en faveur de l'enfance et de la jeunesse en difficulté, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'insertion professionnelle et de la création d'entreprise.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu

32, rue de Monceau, 75008 Paris

T : + 33 1 70 38 88 00

F : + 33 1 70 38 88 10

www.arsene-taxand.com

ARSENE
❖ TAXAND NETWORK